



COPIE

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****17154197***

de

**19 OCT. 2028****Greffé****N° d'entreprise : 0447.351.924****Dénomination****(en entier) : JAMO****(en abrégé) :****Forme juridique : Société Anonyme****Adresse complète du siège : Rue des Français 215 à 4430 ANS****Objet de l'acte : Nominations****Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017**

[...]

5. L'assemblée, à l'unanimité, décide de proroger le mandat d'administrateur de Mesdames Sandrine HOENS, Monique EICKELBERG et Mathilde MARECHAL jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2022. De plus, l'assemblée ratifie les actes posés par ces dernières dans le cadre de leur mandat d'administrateur depuis l'assemblée générale précédente.

6. A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs aux administrateurs et à Madame Cathy KLEIN expert comptable, représentant la ScPRL GESCKA, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises. Les rémunérations de dirigeant et associé actif portées à charge de l'exercice sont entérinées.

[...]

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 juin 2017

[...]

Le conseil d'Administration constitué ce jour, nomme à l'unanimité Madame Sandrine HOENS au poste d'Administrateur Délégué.

De plus, le conseil ratifie les actes posés par cette dernière dans le cadre de son mandat d'administrateur déléguée depuis l'assemblée générale précédente.

Le mandat sera exercé à titre gratuit.

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs aux administrateurs et à Madame Cathy KLEIN expert comptable, représentant la ScPRL GESCKA, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises. Les rémunérations de dirigeant et associé actif portées à charge de l'exercice sont entérinées.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Cathy KLEIN, expert comptable,
représentant la SPRL GESCKA
administrateur déléguée de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : copie des procès-verbaux de l'AGO et du Conseil d'administration du 30 juin 2017.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).